

## Réparations locatives : comment entretenir son logement ?



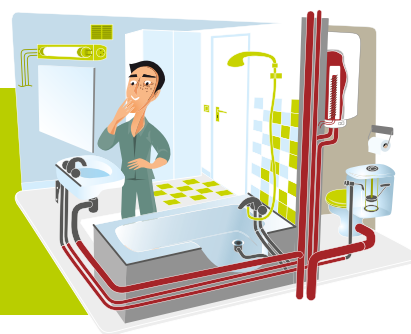
À l'occasion de la publication d'une nouvelle version du guide de l'entretien et des réparations locatives, faisons le point sur les différents travaux à réaliser pour garder un logement en bon état de fonctionnement :

### Qu'est-ce que les réparations locatives ?

Les réparations locatives sont les travaux d'entretien courants et de petites réparations que vous devez effectuer pour maintenir votre logement en bon état de fonctionnement et prévenir les dégradations.

### Quelques éléments clés :

**Entretien de la robinetterie** : les dégâts des eaux coûtent cher et peuvent souvent être évités en entretenant régulièrement les équipements. C'est pourquoi, l'Office a mis en place un contrat de robinetterie. Il vous permet de faire appel à un prestataire pour entretenir et réparer vos équipements. Vous trouverez plus d'informations dans le guide dédié sur [seinesaintdenishabitat.fr](http://seinesaintdenishabitat.fr), dans votre Agence ou votre Point d'accueil.



**Du sol au plafond** : les sols, murs et plafonds nécessitent un entretien régulier. Il vous appartient d'effectuer les petites réparations et autres reprises de dégradations : faïences murales, trous dans les murs, papiers peints déchirés ou crayonnés, sols brûlés, tachés, poinçonnés par les pieds de meuble...

**Ventilation du logement** : une bonne aération de votre logement est nécessaire pour garder un logement sain. L'humidité peut causer l'apparition de moisissures et dégrader vos murs, peintures et papiers peints. Pour l'éviter, nettoyez régulièrement les bouches d'aération et ouvrez les fenêtres au moins 15 minutes par jour.



Tous ces travaux d'entretien sont essentiels. Lorsque vous quitterez votre logement, une indemnité de remise en état pourra vous être facturée si l'état de restitution n'est pas satisfaisant. Il est donc important de bien entretenir votre logement pendant que vous l'occupez.

Retrouvez tous les éléments concernant l'entretien de votre logement dans notre guide disponible sur [seinesaintdenishabitat.fr](http://seinesaintdenishabitat.fr) ou en Agence et Point d'accueil.



### Attention

Certains matériaux de votre logement sont susceptibles de contenir de l'amiante. Pour protéger votre santé, il est impératif de s'informer auprès de votre Agence avant tous travaux. Consultez le guide sur [seinesaintdenishabitat.fr](http://seinesaintdenishabitat.fr) ou en Agence et en Point d'accueil.

## Une nouvelle agence à La Courneuve

- ▶ Stéphane Troussel, Président de Seine-Saint-Denis habitat, a inauguré le 19 mai dernier notre nouvelle Agence à La Courneuve en présence de Gilles Poux, maire de la Ville.
- ▶ Si vous habitez à Pierrefitte-sur-Seine, Epinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Villetaneuse, Saint-Ouen-sur-Seine ou Aubervilliers, c'est là que vous trouverez vos correspondants dédiés.
- ▶ Retrouvez vos services habituels au 24 avenue du Général Leclerc (Tél. 01 48 29 52 06) ou par mail à [contact.lacourneuve@seinesaintdenishabitat.fr](mailto:contact.lacourneuve@seinesaintdenishabitat.fr)
- ▶ Retrouvez toutes les coordonnées de nos Agences sur [seinesaintdenishabitat.fr](http://seinesaintdenishabitat.fr)



## Montfermeil : début du chantier des Jardins d'Utrillo



- ▶ Le renouvellement urbain se poursuit à Montfermeil où débutera dans les prochains mois la construction des « Jardins d'Utrillo ».
- ▶ Derrière ses façades parées de pierres, les deux bâtiments de cette résidence accueilleront 49 logements, 5 espaces commerciaux, un parc de stationnement souterrain, ainsi qu'une aire de jeux.
- ▶ Ses panneaux solaires, la qualité de son isolation et de ses équipements permettront à ce projet de l'atelier Badier-Berger de bénéficier d'une labellisation « Habitat & Environnement ».
- ▶ Les premiers locataires pourront emménager à la fin de l'année 2018.

## Départs en vacances

- ▶ Vous partez en vacances cet été et laisserez votre logement inoccupé ? **Quelques conseils pour éviter les mauvaises surprises :**

- Coupez les alimentations en eau et en électricité de votre logement ;
- Videz votre congélateur et votre réfrigérateur ;
- Pour éviter que votre absence ne soit trop visible, arrangez-vous pour que votre courrier soit récupéré et ne s'accumule pas.



## Fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes

- ▶ Les beaux jours sont là. Avec eux arrivent les grandes chaleurs qui sont un risque pour la santé. **Quelques conseils pour passer l'été sans se mettre en danger :**



- Boire régulièrement de l'eau ;
- Mouiller son corps et se ventiler ;
- Maintenir son habitation au frais ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Ne pas boire d'alcool ;
- Éviter les efforts physiques ;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches et voisins.